

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

Fiche de poste détaillée

N° du poste : MCF 1518

Section CNU ouverte au recrutement : 27

N° Galaxie : 4613

Enseignement : Informatique et Sécurité du logiciel

Descriptif détaillé des enseignements :

Dans le cadre du développement de l'EUR *CyberSchool*, la personne recrutée devra apporter une compétence forte dans le domaine de la sécurité du logiciel en particulier et s'investir dans l'équipe pédagogique du parcours *CyberSchool* du master informatique en cybersécurité, avec des prises de responsabilités pédagogiques notamment sur le développement de l'alternance dès la 1ère année de master.

Dans le cadre des mineures d'enseignement proposées en licence d'informatique et d'électronique de la L1 à la L3, un intérêt particulier pour l'initiation à la cybersécurité informatique sera apprécié.

Le candidat ou la candidate sera aussi amené.e à enseigner dans les autres formations d'informatique de l'UFR ISTIC sur des enseignements de sécurité du logiciel spécifiquement, mais aussi de programmation informatique plus généralement.

Le candidat ou la candidate pourra être amené.e à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise.

Compétences attendues dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

Composante d'enseignement : UFR ISTIC (Informatique-Électronique)

Directrice: Sophie Allain-Bailhache

Tel direction : 02 23 23 65 68

Email direction : Sophie.Allain@univ-rennes1.fr

Site internet de la composante d'enseignement : <http://www.istic.univ-rennes1.fr>

Recherche : Sécurité du logiciel

Descriptif du laboratoire :

L'IRISA (Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires) est aujourd'hui l'un des plus grands laboratoires de recherche français (+ de 850 personnes) dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information. Structuré en sept départements scientifiques, le laboratoire constitue un pôle de recherche d'excellence avec des priorités scientifiques telles que la bio-informatique, la cybersécurité, les nouvelles architectures logicielles, la réalité virtuelle, l'analyse des masses de données et l'intelligence artificielle. En particulier, la cybersécurité est un axe transverse du laboratoire sur lequel l'IRISA possède une excellente visibilité internationale et développe des relations étroites avec un panel étendu d'acteurs publics (ANSSI, DGA) et privés (Dassault, Thalès, Airbus Cybersecurity, Orange, HP, Amossys, etc.) du domaine.

Implanté à Rennes, Lannion et Vannes, l'IRISA est au cœur d'un écosystème régional riche en recherche et en innovation et se positionne comme la référence en France avec une expertise reconnue à l'international au travers de nombreux contrats européens et de collaborations scientifiques internationales.

Descriptif détaillé du profil de recherche :

Le candidat ou la candidate devra avoir une solide expérience de recherche en sécurité du logiciel. Il sera porté une attention particulière au projet d'intégration dans l'une des équipes des départements D1, D3 et D4 de l'IRISA et à la contribution possible à l'axe transverse Cybersécurité (<https://www.irisa.fr/cybersecurite>). Dans la thématique de la sécurité du logiciel, ces équipes abordent des thématiques variées, parmi lesquelles développement sécurisé de logiciels, logiciel sûr et sécurisé, sécurisation de code, compilation sécurisée, sécurité des architectures matérielles et logicielles, protection contre les attaques matérielles, sécurité de la micro-architecture, analyse de code.

Le candidat ou la candidate devra également s'impliquer dans la vie du laboratoire et être en capacité de répondre aux grands appels à projet de recherche nationaux et européens.

Laboratoire de recherche : IRISA – UMR 6074

Directeur : Guillaume Gravier

Tel : 02 99 84 71 00

Email: guillaume.gravier@irisa.fr

Site internet du laboratoire de recherche : <http://www.irisa.fr>

Contacts :

Responsable département D1 : David Bromberg david.bromberg@irisa.fr

Responsable département D3 : Steven Derrien steven.derrien@irisa.fr

Responsable département D4 : Nicolas Markey nicolas.markey@irisa.fr

Responsable axe transverse Cybersécurité : Stéphanie Delaune

Stephanie.Delaune@irisa.fr

Moyens à disposition :

Moyens matériels :

Le.La maître de conférences nouvellement nommé.e pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

Moyens humains :

Uniquement pour les concours ouverts à l'article 26-I-1° : Le.La maître de conférences nouvellement nommé.e bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48hr équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'applicatif Galaxie)

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat.e.s à la mutation ou au détachement, séparé.e.s pour des raisons professionnelles de leur conjoint.e et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appli Galaxie, entre le 24 février 2022 (10h heure de Paris) et le 31 mars 2022 (16h heure de Paris).